

Politique | Nouvelle-Aquitaine : la préfète dessine les enjeux de la rentrée



Ce mercredi 30 septembre lors de sa "conférence de rentrée politique", la préfète régionale et départementale, Fabienne Buccio, a fait le point sur la crise sanitaire, la situation économique et les aides de l'État aux collectivités qui ponctueront les prochains mois. Elle a dessiné "une décrue, encore fragile" de la situation face au coronavirus en Gironde, en fermant cependant la porte à une éventuelle "clause de revoyure" de son dernier arrêté préfectoral. On s'attarde, en trois axes, sur l'essentiel à retenir de son intervention.

Elle est probablement la dernière à s'y coller, mais la rentrée médiatique de la préfète de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde, Fabienne Buccio, aura au moins permis de discerner un discours plus encourageant que ces dernières semaines. Comme à l'habitude, le "point sanitaire" a inauguré le bal.

Crise sanitaire : "les girondins ont fait ce qu'il fallait faire"

Après les mesures supplémentaires récemment prises, la porte-parole de l'État a affirmé que "tous ces efforts demandés commencent, semble-t-il, à porter leurs fruits, notamment en Gironde. Nous avons un recul de plusieurs jours et une décrue, encore fragile, s'amorce". Elle a évoqué une "situation contenue dans les hôpitaux du département, avec un nombre de patients COVID stable en réanimation (31) et en hospitalisation (102) et un taux d'incidence en baisse (140 cas pour 100 000 habitants contre 170 il y a quinze jours) y compris sur la métropole bordelaise (160 contre 210 sur la même période de comparaison). "Les girondins ont fait ce qu'il fallait faire. Ils ont fait preuve de discipline et de discernement. Ce combat, si nous parvenons à le gagner, ce sera grâce à eux. Les résultats semblent être là mais restons prudents et ne baissons pas la garde trop vite".

Les responsables préfectoraux ont également annoncé que les tests antigéniques seront déployés dans les prochains jours à Bordeaux, après le feu vert donné par le ministère de la Santé. Permettant d'obtenir des résultats en une demi-heure, ces tests seront utilisés dans quatre situations distinctes, comme l'a souligné Hélène Junqua, directrice générale adjointe de l'ARS. "Cela concernera les personnes qui arrivent aux urgences hospitalières du CHU de Bordeaux, les patients requérant une opération chirurgicale d'urgence, les étudiants du collège santé et de la faculté de médecine pour connaître leurs statuts avant le début de leurs stages (entre 8 et 10 000 étudiants) et

enfin les personnes asymptomatiques qui souhaiteraient se faire tester dans les deux centres de dépistage bordelais (place des Quinconces et Aréna de Floirac).

Revoiture et ajustements

Hélène Junqua confirme que pour autant, "on n'en a pas fini avec la covid-19. Les mesures prises depuis deux semaines contribuent à contenir la propagation de la contamination au sein de la population mais elle reste très forte particulièrement chez les jeunes de moins de 30 ans et sont en augmentation chez les plus âgés". Largement débattue lors du conseil municipal bordelais ce mardi, la gestion locale de la crise sanitaire avait fait espérer au maire Pierre Hurmic l'idée d'une "clause de revoiture" de l'arrêté préfectoral à l'instar de la région PACA après une semaine d'application. "Je lui ai dit que nous n'étions pas dans la même situation qu'à Marseille : les restaurants fonctionnent, seuls les bars sont fermés à 22h. On constate que ça va mieux mais il ne faut pas de précipitation. J'ai maintenu la nécessité d'un point en fin de semaine prochaine, il ne me semblait pas judicieux de faire une clause intermédiaire".

La seule "exception" qui semble sur les rails, c'est celle des forains qui doivent investir la place des Quinconces à Bordeaux entre le 9 octobre et le 1er novembre. Les forains avaient manifesté le 25 septembre dernier contre l'annulation de l'évènement qu'ils considéraient "injuste". L'évènement pourrait finalement avoir lieu alors que les rendez-vous se multiplient avec la directrice de cabinet de la préfète ces derniers jours. "On leur a proposé de devenir un établissement de plein air : clos tout autour (avec barrières de chantier) et avec un ou deux portiques d'entrées qui permettent de comptabiliser les personnes qui entrent en même temps que celles qui sortent. La discussion est en cours, ils nous ont présenté un aménagement intérieur qui nous semble convenir". Pour les besoins matériels, ce sera à la mairie de trancher.

Économie et contrôles

Bien que la situation sanitaire occupe (logiquement) une grande place dans les discours préfectoraux, elle n'a pas été la seule à être évoquée par Fabienne Buccio. En effet, le volet économique à lui aussi occupé une place importante. Le tout a été abreuvé de chiffres : baisse de -1,8% du volume d'emploi en Nouvelle-Aquitaine (-40 000 emplois), -1,6% en Gironde contre -2% au niveau national, +4,1% de demandeurs d'emplois sur un an (contre +4,2 en national) mais une [enquête de conjoncture de la Banque de France](#) qui affirme que les entreprises de Nouvelle-Aquitaine se portent un peu mieux qu'ailleurs : 93% des entreprises industrielles ont eu un niveau d'activité normal en août (89% en national) et certains secteurs (comme le bois, le BTP ou l'alimentation) s'en sortent mieux que d'autres.

Pour autant, au 3 septembre dernier, neuf Plans de Sauvegarde de l'Emploi ont été homologués ou validés depuis le mois de mars, concernant moins de 150 salariés. L'aéronautique, l'automobile, l'industrie et la construction navale (c'est le cas, par exemple, pour Construction Navale Bordeaux qui a annoncé 65 à 75 suppressions de postes) sont les quatre secteurs les plus représentés. Pour autant, Pascal Apréderisse, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi auprès de la préfète de région souligne "une vingtaine de PSE en cours d'instruction. À ce stade, on est à peu près au niveau de l'an dernier en nombre de PSE et d'emplois supprimés mais on craint de ne pas en rester là parce que l'aéronautique représente environ 30 000 emplois dans cette région contre 12 à 13 000 dans l'automobile et on s'attend à des conséquences dans les prochains mois. Un PSE déstabilise un bassin d'emploi mais si on regarde l'impact sur l'évolution de la demande d'emploi, on voit que seulement 10% des nouveaux inscrits le sont suite à un licenciement économique. En août, on a constaté que les demandeurs d'emploi de catégorie A grimpaient de +7% contre +12% en juillet. Ça veut dire que les contrats redémarrent, même si des secteurs comme les bars et discothèques, le tourisme ou le transport de voyageurs restent en difficulté". Le plan d'aide de 17 milliards pour l'aéronautique est "déjà mis en œuvre", a affirmé Fabienne Buccio : deux entreprises régionales (Aunis à Rochefort et Venta à Nascaret) sont lauréates du premier appel à projet du fonds de modernisation du secteur (7,5 milliards d'euros).

Côté chiffres bruts, les mesures de soutien économique ont représenté 1,3 milliards d'euros versés sur le chômage partiel (dont 450 millions d'euros en Gironde), 1,6 milliards de reports de charges sociales et fiscales, 500 millions de fonds de solidarité et 8 milliards de prêts garantis par l'État. Concernant plus particulièrement le chômage partiel, "5500 contrôles ont été effectués depuis juillet sur un total de 115 000. On a échantillonné", a repris Pascal Apréderisse. L'échantillonnage en question a été effectué sur les entreprises présentant les taux horaires les plus élevés, celles étant le plus en capacité de télétravailler (notamment dans le tertiaire), souvent de plus de dix salariés et en fonction des jours fériés payés ou non et des signalements extérieurs reçus. "40% de ces contrôles sont clos. Dans les deux tiers des cas, l'entreprise a fait ce qu'il fallait et il n'y a pas eu de redressement constaté. Dans 20% des cas, il y a effectivement eu redressement, la plupart des cas en défaveur. 10% des dossiers sont des fraudes : des entreprises installées qui ont travaillé et ont fait une demande de chômage partiel et de la cybercriminalité au niveau national avec des gens qui ont monté des dossiers fictifs sur des entreprises qui n'avaient pas fait de demandes".

Négociations de contrats

Si une grande partie de l'intervention de la préfète a été dédié aux déclinaisons régionales du plan de relance gouvernemental (avec notamment 58 millions d'euros supplémentaires versés au conseil régional pour la formation des jeunes ou 90 millions de plus pour les aides aux collectivités, un montant qui passe de 9 à 18 millions en Gironde), c'est bien le CPER (Contrat de Plan État-Région) qui reste au cœur des débats puisqu'il est en cours de négociation prolongée. En début de semaine, un "[accord de méthode](#)" a été signé entre l'État et les régions pour cadrer cette dernière autour d'un "effort de relance de 40 milliards d'euros sur les prochains mois". Les rencontres vont se poursuivre : dès ce vendredi, Fabienne Buccio s'entretiendra avec Alain Rousset pour évoquer le "suivi des investissements".

On peut par exemple se demander ce qu'il en sera pour un volet âprement discuté au sein des CPER : celui des

transports, et plus particulièrement du ferroviaire. 4,7 milliards d'euros y sont consacrés dans le plan de relance national, dont 300 millions d'euros pour la rénovation des "petites lignes", soit la majorité du réseau régional. Une somme insuffisante pour Renaud Lagrave, vice-président du conseil régional délégué aux transports, interrogé la semaine dernière à l'occasion de la [reprise des comités de lignes TER](#). En février dernier, un rapport sur l'avenir du transport ferroviaire chiffrait à 6,4 milliards d'euros les besoins nationaux à engager entre 2020 et 2028 pour "gommer le retard d'investissement" sur ces 9000 kilomètres d'un réseau national vieillissant. Interrogés sur la question, les responsables préfectoraux disent ne pas encore connaître l'articulation entre les financements qui seront dédiés au CPER et ceux annoncés par le plan de relance, tout en ayant identifié les besoins régionaux à 1,3 milliards d'euros pour la régénération du réseau d'ici 2025. "On sait que des travaux sont prêts, notamment le focus sur l'étoile de Saintes, et c'est ceux-là qu'on commence à financer d'ici la fin de l'année. On a comme cible des besoins de financements plus importants sur les petites lignes, mais le temps de négociation est prolongé jusqu'en juin". Le temps pour une nouvelle présidence de région de se profiler...



Romain Béteille

Crédit Photo : RB

Publié sur [aqui.fr](#) le 01/10/2020

[Url de cet article](#)